

Résolution présentée par la délégation de la Mauritanie

Thème	Conflits et sécurité internationale
Concerne	La lutte mondiale contre le terrorisme, la radicalisation et l'insécurité transfrontalière
L'Assemblée Générale,	
Soucieuse	de l'insécurité qui règne dans les pays de la région du Sahel,
Alarmée	par la croissance à l'échelle mondiale des réseaux terroristes soutenus par des trafics internationaux et liés aux trafics d'armes, de drogues et d'êtres humains,
Remarquant	la situation critique, marquée par des attentats, qui touche non seulement la région du Sahel, mais aussi plusieurs autres pays dans le monde tels que la France, l'Espagne, le Pakistan, le Royaume-Uni, l'Irak et la Syrie,
Rappelant	que 52% des Mauritaniens ont un sentiment d'insécurité chez eux au cours de l'année 2025, que la France a connu une augmentation de 7% des tentatives d'homicides, que 455 attentats ont été recensés en Irak en 2022, qu'en Syrie plus de 12,9 millions d'habitants souffrent d'insécurité alimentaire, qu'au Royaume-Uni la violence par arme blanche a triplé dans les écoles, qu'au Pakistan les décès dus aux attentats terroristes ont augmenté de 40 %,
Décide	de créer un Centre de coordination sécuritaire (CCS) basé à Nouakchott, une ville relativement calme et stable par rapport à d'autres capitales africaines ; - de coordonner les actions militaires, le partage de renseignement, et les patrouilles transfrontalières par le moyen du CCS dans le but d'organiser des actions et réponses immédiates aux menaces terroristes ; - de mettre en place des outils numériques communs par le biais du CCS afin de suivre les incidents, cartographier les zones à risques pour les jeunes et faciliter le partage d'informations entre nations.